

COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 21 janvier 2016

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
BERTHON Patrick	X	DUBUS Jean	X	PERONNET Mireille	X
BOULLIER Jean Pierre	X	GESSAT Gilbert	X	SCHEEPERS Annick	X
CALLEGARI Isabelle	X	GUYONNET Jean Pierre	AE	THION Denis	X
CHEVALLIER Philippe	X	HEMELSDAEL Philippe	X	THUILLIER Philippe	X
DUBUC Gérard	X	MAGNIN Chrystèle	X	VOISE Yannick	X

Secrétaire de séance : Gilbert GESSAT

ORDRE DU JOUR

1. Désignation secrétaire de séance
2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 18 novembre 2015
3. Réunions extérieures
 - Communauté de Communes :
 - i. Bureau et conseil communautaire : le Conseil communautaire a délibéré contre une fusion à 3 communautés de communes et pour une fusion à 2 communautés de communes voire à 2 élargie. Les dossiers continuent d'avancer.

Monsieur le maire nous dresse le bilan des projets en cours :

 - Le centre aquatique : il ferme le 17 avril prochain et pendant plus d'un an.
 - La vidéo protection : début de l'appel d'offres en mars 2016 pour une finalité à l'automne.
 - Inauguration de la médiathèque d'Ouzouer le 28 janvier prochain.
 - SIBB : dans le cadre de la loi NOTRe, les syndicats des affluents de la Loire sont amenés à disparaître. Proposition de créer un « super » syndicat des affluents de la Loire. Le SIBB estime que ce nouveau syndicat ne garantirait plus la proximité et propose la dissolution du SIBB pour une reprise de la compétence par la future communauté de communes Val d'Or et Forêt/Sullias, compétence déjà exercée par le Sullias. Le préfet du Loiret propose différentes options aux communes : soit de fusionner avec un autre syndicat ou de le dissoudre pour qu'il soit repris dans les compétences de la nouvelle communauté de communes. Le conseil municipal de Germigny s'aligne sur la décision du syndicat de la Bonnée. Délibération 2016-04
 - Approlys : présentation du contrat électricité effectif depuis 1^{er} janvier 2016. Fournisseur : ENGIE
 - ERDF sur la CCVOF : Monsieur Gessat a assisté à une réunion organisée par ERDF dont l'objectif était de dresser le bilan des incidents et investissements 2015 sur les 8 communes de la communauté de communes.
 - Loire à Vélo : Monsieur Gessat fait le bilan de la réunion de la Loire à vélo. Visiblement, la fréquentation des parcours est bien plus importante (+ 13%). Il ressort que les touristes sont en majorité des français et qu'ils dépensent en moyenne 25 à 30 € par jour.
 - Pays : Monsieur Dubuc a assisté à la réunion du pays qui fait état de l'exercice passé.
 - SYCTOM : Madame Peronnet informe l'assemblée que c'est la société Terralia qui a la gestion des traitements des déchets et son enfouissement.
 - SICTOM : Madame Peronnet précise qu'elle était présente à la réunion du Sictom pour la mise en place de la redevance incitative. Le bilan est le suivant (64 délégués présents):
 - i. Pour le vote de la tarification incitative (53 votes pour, 10 contre et 1 abstention)
 - ii. Pour le vote de la redevance incitative (40 votes pour, 22 contre, 2 nuls)

La mise en place sera effective au 1^{er} janvier 2017. Il est prévu pour 2016, une facturation à blanc.

- SEA SMAGY : Monsieur Thion informe le conseil que la prochaine réunion est prévue mi février. Le syndicat met en place un règlement hygiène et sécurité, les procédures grand froid et fortes chaleurs. La réunion de lancement du document unique est prévue le 22 janvier. Il précise d'autre part qu'un courrier a été distribué aux usagers de l'assainissement collectif pour les sensibiliser aux lingettes bio dégradables jetées qui bloquent le fonctionnement des pompes.
4. réunions commissions depuis le dernier CM :
- communication : Monsieur le Maire remercie et félicite les membres de la commission communication pour le diaporama lors des vœux du maire. Excellents retours
 - urbanisme : 5 candidatures ont été reçues pour le projet du PLU. (ECMO / Biotope, BIOS / MORELON / VELCHE, RAGEY / ECOGEE, CDHU , Régis GULLON). ECMO/Biotope et Morellon/Velche/BIOS, dont les dossiers se détachent, ont été auditionnés en janvier. A notes égales, proposition de la commission (avec support AMO ANTEA) de retenir le cabinet Morellon qui paraît mieux répondre à notre particularité : ABF, Loire à Vélo, Natura 2000, zone UNESCO, zones agricoles, zones humides. Montant du devis: 24 988 € HT. Délibération 2016-01
5. projets & travaux en cours :
- Entretien des ponts :
 - i. Pont de Bonneau : il ne reste plus que l'enrobé à faire. Prévision pour février ou mars en fonction de la météo. L'entreprise groupera avec des travaux prévus sur la commune de St Benoit.
 - ii. Défense incendie : les travaux ont démarré à différents endroits de la commune.
 - iii. Accessibilité : l'AD'AP a été validé par la préfecture. La commune a reçu les devis pour les travaux 2016 et souhaite engager l'opération et demander les subventions (DETR, Pays et CCVOF). Délibération 2016-07. Il faudra envisager des appels d'offres pour la plomberie et le béton désactivé.
 - Déplacement transfo ERDF : la commission travaux a rencontré courant janvier les habitants concernés par ces travaux. Une convention sera signée avec l'entreprise qui réalisera les travaux d'enfouissement. Un premier devis a été reçu pour l'éclairage. Des appels d'offres seront à faire après consultation de l'ABF. Une réunion de coordination est prévue le 3 février prochain.
 - Aménagement Grand Clair : Monsieur le maire explique au conseil que pour mener le projet d'aménagement de la zone du grand clair, des subventions sont à demander auprès du Pays, de l'Europe (programme Leader) et de la réserve parlementaire - délibération 2016-02 Madame Peronnet précise le parcours historico touristique ; il s'agit d'une boucle qui démarre au Préau de l'oratoire, atelier communal, aire de camping car, plaine du grand clair et l'oratoire.
6. Délibérations :
- Service médical du Centre de Gestion : convention à renouveler auprès du centre de gestion. Délibération 2016-03
 - Adhésion au CAUE pour 2016 : montant 112.95 € - Délibération 2016-05. Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que ce service est ouvert aux collectivités mais également aux particuliers.
 - Tarifs 2016 : Monsieur le Maire propose aux membres d'étendre la participation accordée aux collégiens dans le cadre des sorties scolaires et de participer pour les lycéens de la commune. Le conseil accepte les mêmes modalités déjà mises en place (8€ par jour et par enfant avec un maximum de 10 jours dans l'année). Délibération 2016-06
7. Personnel :
- A Quillierier a demandé et obtenu sa mutation dans une collectivité voisine.
 - Document unique (prévention des risques) : la réunion de lancement est le 25 janvier. Correspondant collectivité : E Mallet

- Entretiens individuels ont été réalisés début janvier.

8. Informations diverses :

- Fête du bois est prévue les 2 et 3 septembre 2017 à Dampierre.
- Monsieur le maire a eu une demande sous forme de pétition, des administrés domiciliés sur le hameau de la Prieurée pour obtenir un meilleur débit ADSL. Monsieur le maire s'est renseigné auprès du conseil départemental pour une montée en débit. Il semble que rien ne soit prévu avant 2018.

La seule solution à l'heure actuelle, envisageable pour ce type de problème, est un abonnement par satellite, qui est en partie pris en charge par le département.

La séance est levée à 21h15